

**Processus de sélection et lignes directrices du programme  
de Poètes lauréat·es de Moncton / Poètes flyé·es du Festival  
Frye 2022-2024**

**DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES: 11 juillet 2022**

## Lignes directrices

La Ville de Moncton et le Festival Frye acceptent présentement les candidatures pour les postes de **Poètes lauréat·es de Moncton / Poètes flyé·es du Festival Frye** (un·e d'expression française et un·e d'expression anglaise). D'une durée de deux ans, leur mandat débutera en septembre 2022 et prendra fin en août 2024, avec l'annonce de leurs successeur·es.

Le mandat des **Poètes lauréat·es de Moncton** est d'agir en tant qu'ambassadeur·rices littéraires de la ville, de promouvoir l'importance de l'écriture et des arts de la parole dans les deux langues officielles, et de faire entendre les voix de Moncton par-delà leur territoire.

Chaque **Poète lauréat·e / Poète flyé·e** reçoit un cachet annuel de 3 500 \$ de la Ville de Moncton ainsi qu'un budget annuel de 1 500 \$ du Festival Frye afin de financer un projet communautaire en lien avec la poésie.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME

La Ville de Moncton et le Festival Frye définissent les **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** comme des poètes ou des artistes en arts littéraires (slam, *spoken word*, etc.) qui résident sur le territoire de la ville de Moncton ou dans les communautés Mi'kmaq avoisinantes d'Elsipogtog, d'Amlamgog (Fort Folly), de Tjipōgtōtjg (Bouctouche) et de L'nui Menikuk (Indian Island). L'excellence des **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** est reconnue par leurs pairs, et leur œuvre (comprenant des poèmes) témoigne de leur lien avec la ville et les citoyen·nes de Moncton. Les candidat·es retenu·es auront également démontré leur capacité à mettre sur pied un projet communautaire.

En tant que représentant·es de Moncton, les **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** participeront à des événements dans toute la ville afin d'en célébrer l'histoire ainsi que la richesse de sa diversité sociale et culturelle. Par l'entremise de leur travail artistique, les **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** sont chargé·es de refléter les intérêts, les problématiques et les différentes perspectives des communautés et des habitant·es de Moncton.

En tant qu'ambassadeur·rices des arts, les **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** feront la promotion de la littérature et de la langue, encourageront les gens à s'intéresser au milieu littéraire, feront vibrer la communauté artistique et rehausseront l'héritage culturel de la ville de Moncton, et rejoindront un large public grâce à la création et à la diffusion publique de poèmes inédits (lectures, performances, conférences, ateliers de création littéraire et autres événements, publications ou installations littéraires).

### RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Les **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** encouragent la communauté à participer à des activités, des programmes et des événements (traditionnels ou novateurs), qui célèbrent le pouvoir des mots et leur capacité à inspirer, influencer et informer.

Chaque **Poète lauréat·e / Poète flyé·e** devra annuellement :

- composer et présenter 3 à 5 poèmes pour des événements officiels de la Ville de Moncton (à déterminer en collaboration avec le personnel responsable du développement culturel);
- lire ses propres poèmes ou ceux d'autres poètes à l'ouverture de 2 séances du conseil municipal de Moncton;
- composer et présenter 2 poèmes bilingues à l'occasion du Festival Frye en collaboration avec l'autre Poète flyé·e (le premier lors de l'inauguration, et le deuxième lors du Frye Jam, dont les Poètes flyé·es assureront également l'animation), et assister à de nombreux événements pendant le festival (fin avril);
- créer et présenter un projet communautaire lié à la poésie (le projet commence en 2022 et culmine lors de deux événements publics présentés lors du Festival Frye, l'un en avril 2023 et l'autre en avril 2024);
- communiquer régulièrement avec le personnel responsable du développement culturel de la Ville de Moncton et l'équipe du Festival Frye, et soumettre un rapport d'activité à la fin de leur mandat;
- siéger au comité de sélection du **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** qui lui succédera.

## **MANDAT ET CONDITIONS**

L'annonce officielle des **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** aura lieu en août 2022.

D'une durée de deux ans, le mandat des **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** débutera en septembre 2022 et prendra fin en août 2024, avec l'annonce de leurs successeurs.

Chaque **Poètes lauréat·e / Poètes flyé·e** recevra un cachet annuel de 3 500 \$ de la Ville de Moncton ainsi qu'un budget annuel de 1 500 \$ du Festival Frye afin de financer un projet communautaire en lien avec poésie. Selon les fonds disponibles, le personnel responsable du Développement culturel et le Festival Frye pourraient fournir des ressources supplémentaires afin de soutenir les activités présentées par les **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** dans le cadre de ce programme.

Le personnel responsable du Développement culturel et le Festival Frye administrent conjointement le programme des **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es**, incluant :

- la coordination du processus de nomination;
- la coordination du processus de sélection, incluant la mise sur pied du comité de sélection;
- le soutien administratif des **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** incluant la publicité, la promotion et la coordination de projet, selon les ressources disponibles.

Toute œuvre produite dans le cadre du programme des **Poètes lauréat·es / Poètes flyé·es** demeure la propriété intellectuelle de son auteur·e, qui en conserve tous les droits.

## ÉLIGIBILITÉ

Les candidat·es doivent :

- résider sur le territoire de la ville de Moncton ou dans les communautés Mi'kmaq avoisinantes d'Elsipogtog, d'Amlamgog (Fort Folly), de Tjipōgtōtjg (Bouctouche) et de L'nui Menikuk (Indian Island) au moment de poser sa candidature et pour toute la durée de son mandat;
- accepter les rôles et les responsabilités du poste tels que décrits ci-dessus;
- être à l'aise avec l'engagement et la sensibilisation communautaires;
- avoir un corpus d'œuvres comprenant des poèmes;
- avoir contribué de manière significative aux secteurs de la poésie ou des arts littéraires (slam, *spoken word*, etc.) de Moncton;
- être un·e auteur·e professionnel·le reconnu·e selon l'un ou plusieurs des critères suivants :
  - avoir publié un livre chez une maison d'édition reconnue;
  - avoir publié un texte dans des revues littéraires, des anthologies ou des périodiques reconnus (en ligne ou imprimés);
  - avoir diffusé ou interprété ses textes dans des événements artistiques reconnus et fournir les enregistrements audio ou vidéo témoignant de ces performances.

## PROCESSUS DE SÉLECTION

Les soumissions seront évaluées par un comité de sélection indépendant incluant au moins un membre dont l'excellence de l'œuvre poétique et littéraire est reconnue par ses pairs. Les candidat·es se retrouvant sur la liste courte du jury pourraient être invité·es à participer à une entrevue de sélection.

La sélection est basée sur les critères suivants :

- la qualité des œuvres soumises par rapport aux exigences du poste de **Poète lauréat·e / Poète flyé·e** ;
- la contribution au domaine de la poésie et des arts littéraires de Moncton;
- capacité démontrée de d'interagir avec un large public et de mettre sur pied un projet communautaire;
- qualité, originalité, pertinence et faisabilité du projet communautaire proposé;
- le bilinguisme sera considéré comme un atout.

## SOUSSIONS

Les soumissions doivent inclure les documents suivants :

- formulaire de candidature dûment rempli;
- curriculum vitae;

- extraits de 2 exemples de publications parues dans les 5 dernières années (pour un maximum de 10 pages par publication);
- photo (document JPG, orientation portrait, minimum 300 ppp) et notice biographique d'un maximum de 250 mots (ces documents seront utilisés pour diffusion publique si la candidature est retenue).

**Les candidatures doivent être remises au plus tard le 11 juillet 2022 en ligne, par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :**

Agente de développement culturel  
Ville de Moncton  
655, rue Main  
Moncton, NB E1C 1E8  
[culture@moncton.ca](mailto:culture@moncton.ca)

Information :  
[culture@moncton.ca](mailto:culture@moncton.ca)  
506-859-2626